

Famille du média : PQR/PQD
(Quotidiens régionaux)

Périodicité : Quotidienne
 Audience : 794000
 Sujet du média :
Actualités-Infos Générales



Edition : 19 octobre 2022 P.60

Journalistes : M. F.

Nombre de mots : 793

p. 1/2

Environnement



BIENTÔT 25 000 LOGEMENTS CHAUFFÉS GRÂCE À LA COMBUSTION DES DECHETS

RHÔNE. DEPUIS LE DÉBUT DES ANNÉES 90, DE NOMBREUX BÂTIMENTS DE RILLIEUX-LA-PAPE BÉNÉFICIENT D'UN GRAND RÉSEAU DE CHALEUR ALIMENTÉ EN GRANDE PARTIE PAR L'USINE D'INCINÉRATION TOUTE PROCHE. CELUI-CI DOUBLERA SA CAPACITÉ À L'HORIZON 2023.

C'est l'énergie fatale. À savoir de l'énergie perdue si on ne l'utilise pas au moment où elle est disponible, c'est-à-dire au moment où elle est dégagée. Par exemple par la combustion de déchets.

Il est difficile d'estimer précisément cette quantité d'énergie perdue, mais on sait qu'il s'agit d'un énorme potentiel, très peu utilisé en France contrairement à d'autres pays.

À Rillieux-la-Pape, commune de quelque 30 000 habitants de la Métropole de Lyon, cette énergie dite fatale est récupérée en bonne partie depuis 1990. Elle alimente un réseau de chaleur créé dans les années 70 pour couvrir les grandes barres d'immeubles de la « ville nouvelle ».

Claude Mortier, directeur de Plateau Nord Énergie, filiale à 100 % d'Engie Solution, devant les équipements du réseau de chaleur.

PHOTO PROGRÈS/MURIEL FLORIN



BIENTÔT 46 KILOMÈTRES DE TUYAUX

«La production d'énergie n'est pas de notre ressort. Nous prélevons de la chaleur, nous la transportons et nous la livrons», précise Claude Mortier, directeur de Plateau Nord Énergie, filiale à 100 % d'Engie Solutions.

Au départ, c'est donc l'énergie produite par la combustion des déchets qui arrive à l'entrée de la plateforme, basée à quelques centaines de mètres de l'usine d'incinération gérée par Suez. C'est cette énergie qui permet de chauffer l'eau qui circule en permanence dans des tuyaux profondément enterrés.

À l'autre bout des tuyaux, à la sortie en quelque sorte, des sous-stations près des immeubles rendent la température et la pression compatibles avec un usage domestique.

Dans le bureau de Plateau Nord Énergie, un plan témoigne de l'étendue du réseau et de son extension presque achevée. D'ici à la fin de l'année 2023, il aura plus que doublé sa capacité pour atteindre 46 kilomètres de tuyaux permettant de chauffer 25 000 logements dans cinq communes.

OBJECTIF 90 % DE RENOUVELABLE

En 2019, la filiale d'Engie Solution a signé un contrat de délégation de service public pour une durée de 20 ans. À charge pour elle de contribuer aux objectifs que la Métropole lyonnaise s'est fixée en mai 2019 : notamment augmenter de 100 % des énergies renouvelables et de récupération dans le but d'atteindre une réduction de 43 % des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030.

À Rillieux, la barre est très haute : selon les chiffres qui

circulent, le réseau affiche déjà 86 % d'énergies renouvelables entrant, dont 60 % via l'usine d'incinération. Biogaz et bois représentant respectivement 13 et 12 %. C'est le taux le plus élevé parmi les sept réseaux de chaleur sous la responsabilité de la Métropole lyonnaise, et c'est aussi le plus bas coût de revient du KWH.

«L'objectif est d'atteindre 90 %», indique Claude Mortier, qui mise en particulier sur le stockage de

l'énergie à l'échelle de 24 heures. À l'été 2023, d'immenses cuves d'une capacité de 6 000 m³ devraient en effet permettre d'emmageriner de la chaleur pour la restituer lors de pics de demande, le matin et le soir. Selon le directeur de Plateau Nord Énergie, il s'agit du « plus grand stockage aérien prévu en France ».

M. F.

DIX ACTIONS POUR AIDER LES COLLECTIVITÉS À PASSER L'HIVER

Créé en 1987 à Villefranche-sur-Saône, Amorce se présente comme un réseau national de collectivités territoriales et d'acteurs locaux engagés dans la transition écologique. Son siège est aujourd'hui à Villeurbanne, dans la métropole de Lyon. Après avoir consulté plus de 200 collectivités, ce réseau vient de publier un plan d'urgence sobriété élaboré en concertation avec l'Association des maires de France et Intercommunalités de France. Parmi les pistes qui ont été discutées au sein de plusieurs groupes de travail, dix mesures applicables à court terme ont été dégagées. Elles sont peu coûteuses, sans difficulté d'acceptabilité et avec effet immédiat sur les factures énergétiques de cet hiver.

Ces actions portent d'abord sur une identification plus précise des consommations des bâtiments et services. Il s'agit de cibler les « énergivores » et de fixer des priorités. Pour cela, Amorce a mis au point un outil rapide d'utilisation, e-SHERPA, que le réseau met gratuitement à disposition. Un autre axe concerne la régulation de la consommation, avec des dispositifs permettant de régler la température sur 19 degrés mais aussi de la formation auprès des agents. Un troisième volet d'action se centre sur la réduction, voire la suppression de certaines dépenses. Ceci en optimisant les déplacements, en coupant l'eau chaude sanitaire, en réduisant la saison de chauffe, en interdisant l'usage d'appareils électriques, en réduisant l'intensité et les plages d'éclairage public ainsi que les enseignes lumineuses.